



A Mirebeau-sur-Bèze (21310),
Bureau / Adresse Postale : 3 A Rue Dauphine
Magasin : 24, Grande Rue
Tél : 03 80 36 70 87
Fax : 03 80 36 53 17
Mail : aquathermic@orange.fr

Plomberie - Chauffage
Entretien - Dépannage
Fioul/Gaz/Bois
Poêle à bois

GROS
14 rue Legouz Gerland
21000 DIJON

Devis N° DE17.456

MIREBEAU SUR BEZE, le 07/03/2018

Date de validité : 06/04/2018

Descriptif des travaux

Dépose chaudière déplacement de la chaudière et modification tube cuivre et évacuation pvc création d'alimentation de machine a laver et lave vaisselle

Description	Qté	Unité	PV HT	% Rem.	Montant HT	TVA
Forfait PVC, cuivre, brasure, soudure, sanitaire.	1,00		341,88		341,88	10,00
Forfait petit matériel (ciment, fixations etc...)	1,00		16,94		16,94	10,00
Main d'oeuvre Chantier Chauffage	1,00		860,20		860,20	10,00
Coude 90° "UBBINK" ventouse CDS 80/125 ref 228520	1,00		46,46		46,46	10,00
Rallonge de ventouse condensation diamètre 80-125, longueur 1 mètre. ref CA228532	1,00		89,29		89,29	10,00

Page 1 de 2

Devis gratuit.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre, toute variation de ces taux sera répercutée. La TVA subira les variations législatives ou réglementaires applicables au moment du règlement.

Taux	Base	Montant
5,50	0,00	0,00
10,00	1 354,77	135,48
20,00	0,00	0,00

Total HT	1 354,77
Postes Complémentaires	0,00
Total HT Net	1 354,77
TVA	135,48
Total TTC	1 490,25
Acompte	0,00
Net à payer	1 490,25 €

Délai d'exécution des travaux :

Les travaux devront être réalisés (livraison de la prestation) dans un délai de à compter de la date de versement de la totalité du premier acompte ou à compter de la signature du devis si aucun acompte (art L.114-1 du code de la consommation) : délai d'exécution mention obligatoire pour tous devis supérieur à 500 €. Règlement à réception de la facture par chèque ou les conditions de règlement sont délinées comme suit:

- 30% à la signature du devis
- 30% sur la situation au cours des travaux
- 40% à la présentation de la facture définitive

Ce devis n'est valable que pour l'exécution de l'ensemble des prestations. Pour les travaux supplémentaires, des avenants seront signés entre les deux parties.

Le présent contrat est valable pour une durée de un mois. Passé ce délai, les prix seront actualisés selon les index BT publiés dans le journal le bâtiment artisanal. Sans règlement des situations prévues, les travaux pourront être suspendus. En cas de retard de chantier non imputable à l'entreprise, les prix seront révisés selon les index BT.

Pour l'entreprise (signature et cachet)

Pour le client signature précédée de la mention

" Lu et approuvé, bon pour accord et commande. Devis reçu avant le début des travaux"

DATE
Bon pour Accord
le 15/3/18



Page 2 de 2

Assurance décennale, souscrite auprès de GROUPAMA, Grande Rue 21310 MIREBEAU-SUR-BEZE, valable en France métropolitaine

SIRET : 50323081500014 - NAF : 4322B - RCS : DIJON 503 230 815 - N° TVA : FR 74 503230815 -

Coordonnées bancaires : Domiciliation : BPBFC QUETIGNY GRAND MARCHE - BIC : CCBPFRPPDJN - IBAN : FR7610807004084222123529629